

Bonifacio teste des lests en béton écoconçus

Pour protéger ses herbiers de posidonies tout en maintenant l'accueil des yachts, la ville de Bonifacio mise sur des ancrages écoconçus ayant également pour but de servir de récifs artificiels.

Porté par la mairie de Bonifacio, le projet de zone de mouillage destinée aux yachts de plus de 24 mètres s'est concrétisé début août par la mise en service de sept coffres (sept autres viendront en 2022).

Au cœur de la réserve naturelle des bouches de Bonifacio, ce projet se devait de choisir un système d'ancrage impactant le moins possible le milieu. Il a été décidé de s'orienter vers des ancrages lestés écoconçus adaptés au site, privilégiant une approche biomimétique afin de capter les espèces locales.

Rien d'inerte

Pour cela, il a notamment été fait appel au cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage BRL Ingénierie. « **L'ancrage à vis se limite à la petite plaisance. Pour les yachts, de mauvaises réactions dynamiques**



Les corps-morts sont assimilables à des récifs artificiels.

ont été constatées et on manque de retours d'expérience », souligne Stéphanie Fillion, directrice de projet chez BRL Ingénierie. Le système classique de lest a donc été retenu, avec une grosse ingénierie sur le plan écologique pour en faire un récif artificiel.

Ces lests ont été conçus en fonction de la faune locale. Pour cela, l'entreprise Lib industries, spécialisée dans les produits en béton, a conçu des blocs en collaboration avec un plongeur pro-

fessionnel basé en Corse, Pierre Roy. Celui-ci, sur la base de son expérience professionnelle, a aidé l'entreprise à définir leur taille ou la géométrie des diverses anfractuosités. « **Le but est que tout ce qu'on met dans l'eau ne soit pas inerte** », explique Pierre Roy.

Deux modèles ont été réalisés, de 35 et 50 tonnes. Leur structure est en béton armé avec une dalle sur laquelle est posé l'élément écoconçu. « **Nous avons du recul sur le vieillissement avec un récif arti-**

fiel installé dans le golfe d'Ajaccio », précise Jean-Louis Gaziello, de Lib industries.

Le résultat s'avère concluant. Mais même sur des fonds sableux, l'impact des structures semble minime et maintient la biodiversité. Une piste à suivre car la mairie de Bonifacio a annoncé qu'elle ferait retirer tout coffre ayant le moindre impact sur le milieu.

Alain LEPIGEON

Cap Corse : la fonte expérimentée au sein du parc naturel

Le parc naturel marin du cap Corse et des Agriates expérimente depuis cet été un lest en fonte au-

quel est amarrée une bouée scientifique. En septembre, deux autres lests seront destinés au mouillage

de navires de plaisance inférieurs à 15 mètres.

Ce projet entre dans le cadre d'un contrat de R&D conclu avec les entreprises ETM pour l'ingénierie et Travaux sous-marins corses (TSMC) pour la pose et le suivi du dispositif. « **On veut un lest le moins impactant possible sur le milieu, avec le moins de surface possible. Même sur des fonds sableux, il y a de la vie** », rappelle Maddy Cancemi, directrice du parc.

Taille réduite

La fonte a notamment été privilégiée pour sa densité : les lests pour les bateaux de 15 mètres pèsent ainsi une tonne pour seulement 60 cm de diamètre. « **Ce projet permet ainsi d'aller à l'en-**

contre d'une tendance des entreprises à surdimensionner », reprend Maddy Cancemi.

Le lest est également conçu pour réduire les coûts de mise en œuvre, sa forme permettant d'en empiler plusieurs pour diminuer les voyages lors du transport sur site. « **Si l'expérience est concluante, nous envisagerons les mouillages pour des bateaux plus importants.** »

En parallèle, grâce au plan de relance du gouvernement, le parc a lancé l'appel à projets Fulasca (posidonie en Corse) pour soutenir financièrement le développement de coffres. Une attention particulière sera portée sur leur conception et leur technique d'ancrage. Deux communes du parc ont déjà répondu à cet appel à projets.

A. L.



Le parc du cap Corse et des Agriates mise sur des lests peu encombrants.